

INFORMATION SUR L'OFFRE DE FORMATION DE LA FACULTE DE DROIT

Formations de base :

Baccalauréat universitaire en droit (bachelor of laws)

Maîtrises universitaires en droit (masters of laws)

Maîtrise en droit

Maîtrise en droit international et européen

Maîtrise en droit économique

Maîtrise en droit civil et pénal

Maîtrise en droit public

Maîtrises bilingues - conjointes aux Facultés de droit des Universités de Bâle et Genève

Maîtrises interdisciplinaires

Master interdisciplinaire en droits de l'enfant www.unige.ch/cide/fr/

Master universitaire en sciences de l'environnement <https://www.unige.ch/muse/>

Formation complémentaire à la formation de base :

Certificat de droit transnational (CDT)/ Certificate in transnational law (CTL)

www.unige.ch/droit/transnational/certificat.html

Formations approfondies :

Maîtrises approfondies en droit (masters of advanced studies)

LL.M. in International Humanitarian Law www.geneva-academy.ch/llm-master

LL.M. Tax llm-tax.ch

LL.M. in International Dispute Settlement (MIDS) www.mids.ch

LL.M. – Master in Transitional Justice, Human Rights and the Rule of Law

www.master-transitionaljustice.ch/

MAS in European and International Governance www.meig.ch

Doctorat en droit www.unige.ch/droit/etudes/formation/doctorat.html

Procédure d'immatriculation et d'admission :

Deux décisions doivent être prises pour qu'un candidat puisse étudier à la Faculté de droit de Genève :

- Une décision de l'Université de Genève, qui vérifie que le candidat remplit les conditions d'**immatriculation**.
- Une décision de la Faculté, qui statue sur l'**admission** à une de ses formations.
La décision d'immatriculation est le préalable nécessaire à l'admission à la Faculté.

Immatriculation, inscription et délais pour le dépôt des demandes en ligne à l'adresse suivante : www.unige.ch/admissions/

Plus d'informations :

www.unige.ch/droit/etudes/formation.html - www.unige.ch/droit/reglements